



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ANTANANARIVO

Avis de Consultation Ouverte

N° 011/26/IST-T/DG/PRMP

1. Le **INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ANTANANARIVO** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Location de matériels de sonorisation audio visuel, et des chapiteaux pour les diverses manifestations sportives, culturelles, et pédagogiques (marché à commande)** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DANTANANARIVO**

Rue : **Iadiambola Ampasapito RN2**

Etage / Numero de Bureau : **BATIMENT A, Porte 123**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DANTANANARIVO**, Iadiambola Ampasapito RN2, Batiment A Porte 123 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DANTANANARIVO, Iadiambola Ampasapito RN2, Batiment A Porte 123** au plus tard le **20/02/2026 à 14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 09/02/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics